Communiqué de presse *Sainte-Marie, le 17 septembre 2009*

Un nouveau départ pour le quartier de Grand Bois : La ZAC Cap Austral va doubler la population du quartier dans les 10 ans à venir.

Autour de l'ancienne usine sucrière réhabilitée pour accueillir des commerces, bureaux, une crèche, une médiathèque et 51 logements et qui constituera le nouveau cœur de ville, ce sont...

800 autres logements qui seront construits sur les 32 ha de la ZAC Cap Austral en concertation avec la ville de Saint-Pierre.

Pose de la première pierre ce jeudi.

Un nouveau quartier

Michel Fontaine, Maire de Saint Pierre et Eric Wuillai, Pdg de CBo Territoria posaient ce jour la première pierre du nouveau quartier de grand Bois : la ZAC Cap Austral.

Le « village rue » de Grand Bois va s'étendre sur les 32 Ha compris entre la nouvelle déviation et l'ancienne RN requalifiée en voie urbaine et qui s'articulera autour de l'ancienne usine sucrière, cœur historique du quartier.

Les enjeux

Situé au cœur de Grand Bois, cette opération a pour objectif de créer un véritable centre ville autour de l'ancienne usine sucrière réhabilitée. Avec ses 850 logements (individuels, collectifs, sociaux, intermédiaires ou parcelles « prêtes à bâtir ») ses commerces, ses bureaux, ses équipements publics (groupe scolaire, crèche, médiathèque…), cette opération va permettre de revitaliser le quartier de grand bois et créer un nouvel espace de centre ville offrant l'ensemble des services de proximité aux 5 000 habitants à terme.

Priorité à une démarche environnementale

Comme sur l'ensemble de ses opérations (Poudrière Saint-Paul, Beauséjour Sainte-Marie), CBo Territoria s'inscrit dans une démarche environnementale pro active autour notamment :

- des déplacements : priorité aux transports en commun et aux déplacements « doux » au sein de l'opération, pour favoriser les déplacements piétons et cyclistes et laisser une place secondaire à la voiture,
- de l'énergie : application des règles (Perenne, RTAA…) de confort thermique des bâtiments (ventilation naturelle, isolation), chauffe-eau solaires systématiques, gestion avisée de l'éclairage public,
- de la gestion de l'eau : plantation d'espèces endémiques économes en eau,
- des déchets : respect de la charte « chantier propre », intégration d'espaces de stockage des bacs à ordures ménagère et de bornes à verre dans les lotissements.

Livraison de l'usine réhabilité en 2011 et commercialisation des premiers lots fin 2009.

Contact presse
Laurent Saget
Tél. : 06 92 61 47 36
laurent.territoires@wanadoo.fr